

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
22 mars 2018

Un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui manque d'opérationnalité !

La Région, dorénavant chef de file de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur, a présenté au CESER son projet de Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). Ce projet est le résultat d'un travail de concertation de plus d'un an avec les acteurs publics et privés du secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (plus de 3 000 personnes !). Le CESER a contribué à ce processus d'élaboration et formulé des propositions concrètes d'actions dans différentes contributions et avis.

Le schéma était attendu... mais le CESER reste circonspect ! Ce projet présente en effet les grandes orientations régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers cinq ambitions, mais aucune spécifique au territoire de Nouvelle-Aquitaine, pas de référence aux spécificités territoriales, peu d'indications sur des actions opérationnelles et aucune des actions formulées par le CESER en juillet 2017 ne semble prise en compte ! Alors, dans l'attente de précisions sur la traduction concrète de la mise en œuvre du schéma, le CESER met à nouveau l'accent sur des enjeux déterminants :

- Le continuum Enseignement supérieur-Recherche-Innovation, en lien avec les acteurs économiques, doit encore être renforcé.
- La transdisciplinarité et la recherche-innovation en sciences humaines et sociales est à promouvoir. Le CESER insiste sur l'intérêt d'un effort accru en direction de ces disciplines (sociologie, sciences de l'éducation, etc.) et sur des travaux de recherche transdisciplinaires.
- Si l'accès à l'Enseignement supérieur doit être largement ouvert, il doit s'effectuer en cohérence avec une orientation efficace. L'orientation (en particulier l'orientation initiale), les réorientations en cours d'études et plus globalement la formation tout au long de la vie et l'insertion professionnelle, doivent être mieux traitées.
- Le schéma pointe des carences de l'enseignement supérieur et de la recherche au regard du poids démographique de la région ainsi que des déséquilibres en matière de concentration d'étudiants, d'enseignants-chercheurs ou de projets labellisés dans la métropole bordelaise.

L'amélioration des conditions d'accès à l'offre de formation doit prendre en compte l'amélioration de la vie étudiante (en termes de logement, d'accès aux soins, au sport et à la culture, de mobilité facilitée,...). L'organisation d'une offre de formation de proximité contribuerait également à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

- Une Conférence régionale de la recherche de l'enseignement supérieur et du transfert de technologies (CREST), en charge du pilotage des politiques de l'ESR est prévue, ce qui participe à une bonne gouvernance. Cependant, l'absence d'une représentation des étudiants et des syndicats de salariés est regrettable. Par ailleurs, au regard de la présence de deux COMUE¹ en Nouvelle-Aquitaine, le travail en réseau, en coopération et en complémentarité sera un enjeu déterminant.
- Le CESER apprécie la volonté exprimée par le Conseil régional « d'aider les citoyens à mieux appréhender la science, les applications et leurs impacts sur la société ». Il propose cependant d'élargir le soutien envisagé aux Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI), aux initiatives permettant de favoriser le débat ou l'échange citoyen autour des grands enjeux sociétaux liés à la recherche et à l'innovation (par exemple les Espaces de Réflexion Ethique, les associations actives sur ces questions en région... en s'inspirant de certaines initiatives conduites antérieurement dans plusieurs régions (ex : Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France).
- L'intégration d'une démarche de développement durable dans le schéma contribuerait à renforcer une culture de transition écologique sur les campus universitaires. Le CESER rappelle toutefois la nécessité d'assurer sa coordination avec le SRADDET, dans cette ambition de développement durable des territoires.
- Enfin, le CESER apprécie la mise en place d'une démarche d'évaluation, mais il s'interroge sur ses modalités. Le caractère très généraliste du schéma (orientations) pose cependant la question des contours de cette évaluation : il est possible d'évaluer des actions ou des dispositifs, mais comment évaluer des orientations ?

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

**CONSEIL
 ÉCONOMIQUE
 SOCIAL ET
 ENVIRONNEMENTAL
 RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
 CS 81383
 33077 Bordeaux Cedex
 Tel. 05 57 57 80 80
 Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
 CS 3116
 87031 Limoges Cedex 1
 Tel. 05 55 45 19 80
 Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
 CS 70575
 86021 Poitiers Cedex
 Tel. 05 49 55 77 77

1 COMUE : Communautés d'Universités et Établissements.